

# COMBLES DE L'EGLISE ET AUTRES BÂTIMENTS DE CALMOUTIER (Identifiant national : 430020209)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 44000026)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, .-  
430020209, COMBLES DE L'EGLISE ET AUTRES BÂTIMENTS DE CALMOUTIER.  
- INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020209.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté  
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté  
Centroïde calculé : 896209°-2301323°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/03/2009  
Date actuelle d'avis CSRPN : 03/10/2023  
Date de première diffusion INPN : 09/11/2022  
Date de dernière diffusion INPN : 13/11/2023

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	5
7. ESPECES .....	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	7
9. SOURCES .....	7

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Haute-Saône
- Commune : Calmoutier (INSEE : 70111)

### 1.2 Superficie

9,87 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 272

Maximale (mètre): 325

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [430007890](#) - MINES DE FER SOUTERRAINES DE CALMOUTIER (Type 1) (Id reg. : 44000029)

### 1.5 Commentaire général

#### DESCRIPTION

Plusieurs colonies de chauves-souris se situent dans les annexes de quelques bâtiments de la commune de Calmoutier : combles de l'église et de la mairie, une cave privée et le grenier d'une maison. Ces colonies sont composées de femelles de grand rhinolophe (environ 70 individus), de vespertilion à oreilles échancrées (30 individus), de grand murin (10 individus) et de sérotine commune (40 individus) qui viennent dans ces sites pour mettre bas et élever leur unique jeune. Elles sont vulnérables du mois de juin au mois d'août, période pendant laquelle, elles peuvent se déplacer d'un site à l'autre. Des relations existent par ailleurs avec la mine proche de Calmoutier. L'intérêt des combles de l'église et autres bâtiments de Calmoutier est départemental (indice chiroptérologique de 40).

Le tracé du contour de la ZNIEFF tient de plus compte des principales routes de vol utilisées par les chauves souris pour se rendre sur leur territoire de chasse, vers le sud et vers le nord.

#### STATUT DE PROTECTION

Les combles de l'église et autres bâtiments de Calmoutier ne sont pas protégés réglementairement. Toutefois, l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 assure une protection stricte des espèces et interdit la destruction ou l'altération des sites de reproduction ou des aires de repos.

#### OBJECTIFS DE PRESERVATION

Les travaux sur les toitures, le traitement des charpentes ou la fréquentation humaine constituent les principales menaces pour la colonie. Par ailleurs, il est important de préserver une zone d'ombre sur le bâtiment afin de permettre une sortie pour les chiroptères.

Les chauves-souris vont chasser dans un rayon de 4-5 kilomètres autour du village d'où l'importance de conserver également les territoires de chasse qui leur sont favorables (au moins sur un kilomètre pour permettre la survie des jeunes), ainsi que les haies qui permettent le maintien de leurs routes de vol vers ces territoires de chasses. Pour cela il est nécessaire de :

- favoriser des peuplements forestiers hétérogènes en classe d'âge, choisir des essences autochtones en mélange naturel, reconstituer des peuplements de résineux en forêts mélangés, mettre en place des îlots de vieillissements et maintenir des ripisylves.

- améliorer les transitions entre les fragments forestiers et les paysages environnants par le maintien ou la restauration des corridors (haies, boisements, vergers, alignements d'arbres).
- favoriser les pâtures permanentes et les pré-vergers pâturés.
- interdire l'utilisation de l'ivermectine (impact du vermifuge sur les insectes coprophages).

## 1.6 Compléments descriptifs

### 1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

### 1.6.2 Activités humaines

- Pas d'activité marquante

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

### 1.6.3 Géomorphologie

- Structures artificielles

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

### 1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine communal

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

<b>Patrimoniaux</b>	<b>Fonctionnels</b>	<b>Complémentaires</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Critères d'intérêts patrimoniaux</li><li>- Ecologique</li><li>- Faunistique</li><li>- Mammifères</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Zone particulière liée à la reproduction</li></ul>	

*Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

### 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

Habitat artificiel (combles de plusieurs bâtiments et caves) de plusieurs espèces de chiroptères prioritaires.

### 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

*Commentaire sur les facteurs*

*aucun commentaire*

### 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

#### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues			- Mammifères
- Amphibiens			- Oiseaux
- Autre Faunes			
- Bryophytes			
- Lichens			
- Phanérogames			
- Poissons			
- Ptéridophytes			
- Reptiles			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Odonates			
- Orthoptères			
- Lépidoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

## 5.2 Habitats

# 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

*Non renseigné*

### 6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
J1.2 Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines	86.2 Villages			100	

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	<i>Murin à oreilles échancrées, Vespertillon à oreilles échancrées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CPEPESC Franche-Comté		25	140	1999 - 2020
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	<i>Grand Murin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CPEPESC Franche-Comté		5	80	1999 - 2020
	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	<i>Grand rhinolophe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CPEPESC Franche-Comté		50	120	1999 - 2020

### 7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60360	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	<i>Sérotine commune</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CPEPESC Franche-Comté				2010

### 7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

## 7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60360	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Gigleux	2003	Aménagement à 2*2 voies de la liaison A31 - Delle (Frontière suisse) - Opération RN16 Vesoul est - Lure ouest - Notices d'incidences du projet sur deux sites Natura 2000 portées à la connaissance du public - H- annexé au dossier d'enquête préalable. CETE de l'Est, Aqscope, Bureau d'étude SIMENON, Bureau d'étude EPA, CPEPESC de Franche-Comté, Bureau d'étude BOUCQUOT-ECO PAYSAGEMENT
Informateur	CPEPESC Franche-Comté		
	Roué S.Y.		